

vendredi 18 septembre 2009

Soupçon de mensonges sur la pollution d'Abidjan



À Abidjan, en 2006, sur un site pollué. : AFP

Les déchets répandus en 2006 avaient fait quinze morts et des milliers de malades en Côte d'Ivoire. Greenpeace affirme que l'affréteur du navire connaissait leur nature dangereuse.

La multinationale Trafigura a vivement contesté, hier, les conclusions d'Okechukwu Ibeanu, rapporteur spécial de l'Onu sur l'affaire du *Probo Koala*. En août 2006, 500 tonnes de résidus toxiques, transportés par ce navire qu'elle avait affrété, avaient été déposés dans une décharge d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Intoxiquées par cette pollution, quinze personnes avaient trouvé la mort, 69 avaient dû être hospitalisées et plus de 100 000 avaient dû consulter un médecin.

Okechukwu Ibeanu affirme qu'il existe des preuves de « **violations des droits de l'homme** » et, bien que les scientifiques ne soient « **pas tous d'accord** » sur les effets des déchets - un mélange d'essence, de soufre et de soude caustique - il affirme qu'ils ont, sans nul doute, un lien avec les maladies survenues.

Trafigura se dit « **consternée par le manque d'équilibre et de rigueur analytique** » du rapport. L'entreprise de négoce de pétrole et matières premières, basée aux Pays-Bas, a toujours rejeté sur la société ivoirienne Tommy la responsabilité du déchargement à Abidjan. Elle conteste aussi que les déchets aient pu provoquer des décès ou atteintes graves.

Elle a néanmoins négocié l'arrêt des poursuites judiciaires avec l'État ivoirien (contre 152 millions d'euros). Elle est aussi sur le point de conclure un accord - dont le montant n'a pas été révélé - avec les 31 000 plaignants qui réclament des dommages et intérêts devant un tribunal britannique.

Au Pays-Bas, Greenpeace vient de saisir la justice pour exiger que Trafigura soit poursuivie pour les conséquences humaines du déchargement à Abidjan. L'ONG affirme détenir les preuves que l'entreprise connaissait la nature dangereuse des déchets et savait qu'ils ne pouvaient être éliminés que dans un centre de traitement spécialisé.

Greenpeace s'est procuré des mails échangés par Trafigura et ses collaborateurs. Le dirigeant de Trafigura, Claude Dauphin, est aussi l'actionnaire principal de l'entreprise de traitement de déchets Guy Dauphin environnement, dont le siège est à Caen.

Serge POIROT.